



United Nations
Environment
Programme



UNEP(OCA)/MED IG.3/Inf.5
26 juillet 1993

FRANCAIS
Original: ANGLAIS

PLAN D'ACTION POUR LA MEDITERRANEE

Huitième réunion ordinaire des Parties
Contractantes à la Convention pour la
protection de la mer Méditerranée contre
la pollution et aux Protocoles y relatifs

Antalya, Turquie, 12-15 octobre 1993

**RAPPORT ACTUALISE SUR LES INCIDENCES DES TAUX
D'INFLATION ET DES FLUCTUATIONS DES TAUX DE CHANGE
SUR LE BUDGET DU PAM**

Le présent rapport a été établi par Madame J.H. Johannessen, Consultante (ancienne fonctionnaire du PNUD) à titre personnel.

INTRODUCTION

En juillet 1991, des experts financiers ont rédigé un rapport sur l'incidence des taux d'inflation et de la variation des cours de change sur le budget du PAM.

Le rapport en question établissait notamment une formule générale permettant de refléter avec précision l'inflation et les fluctuations des taux de change dans les propositions budgétaires soumises à l'époque et dans les propositions à venir.

La dernière réunion conjointe du Comité scientifique et technique et du Comité socio-économique du Plan d'action pour la Méditerranée (Athènes, 6-10 mai 1993) a décidé qu'un exercice similaire serait entrepris pour refléter les incidences précitées sur le budget actuel 1992-1993, en prévision du budget proposé pour l'exercice biennal 1994-1995.

Au cours des deux dernières années, le monde a connu d'importants changements économiques, politiques et sociaux. Plusieurs aspects de la société mondiale en ont été profondément affectés, les secteurs de l'économie et des finances n'étant pas les moindres. Des taux d'inflation élevés et des fluctuations incessantes des taux de change ont eu des effets perturbateurs sur la plupart des institutions internationales, publiques et privées. Des organisations internationales, fonctionnant sur des budgets en devises étrangères, ont été particulièrement vulnérables à ces tendances.

Le Plan d'action pour la Méditerranée, étant l'une de ces organisations, est exposé aux mêmes tendances. Son Unité de coordination et les cinq Centres établis dans la région ont chacun, séparément et différemment, subi les incidences sur leurs budgets de l'évolution générale et des fluctuations propres à chaque pays.

Il ressortira de l'étude qui va suivre ici que les augmentations des coûts ne résultent pas seulement des ajustements, en partie prévisibles, des éléments administratifs (majorations annuelles, promotions, etc.) mais aussi de tendances globales et locales hautement imprévisibles.

Pour faciliter une bonne comparaison, le présent rapport suivra la méthodologie et la présentation du document de 1991.

Comme alors, le budget examiné est divisé en six grandes composantes:

- Réunions intergouvernementales
- Réunions techniques/Formation et bourses
- Frais de personnel et de fonctionnement
- Fourniture d'équipements aux instituts méditerranéens
- Contrats de sous-traitance

Chaque composante fait l'objet d'une analyse distincte. La ventilation du budget figure à la colonne 1 des tableaux, le budget approuvé pour l'exercice 1992-1993 à la colonne 2, le taux d'augmentation/baisse pour chaque élément, par suite des fluctuations des devises et/ou de l'inflation, est indiqué à la colonne 3, et les ajustements budgétaires nécessaires qui en résultent à la colonne 4. Au bas de chaque tableau, on donne une moyenne non pondérée qui indique la tendance générale mais, cela va sans dire, ne fournit pas toujours un tableau complet, puisque les augmentations plus faibles de certains postes du budget ont des effets considérables par rapport à des postes en plus forte augmentation, ce qui entraîne parfois une sous-estimation de l'allocation sectorielle globale. Les trois diagrammes circulaires représentés au début du rapport fournissent les composantes du budget général du PAM, leurs parts respectives et leurs taux d'augmentation par comparaison avec le budget 1990-1991.

N.B. Les chiffres étant arrondis, les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme exacte de leurs éléments.

● DIAGRAMME 1

Composantes du budget approuvé du PAM
par comparaison avec 1990 - 1991

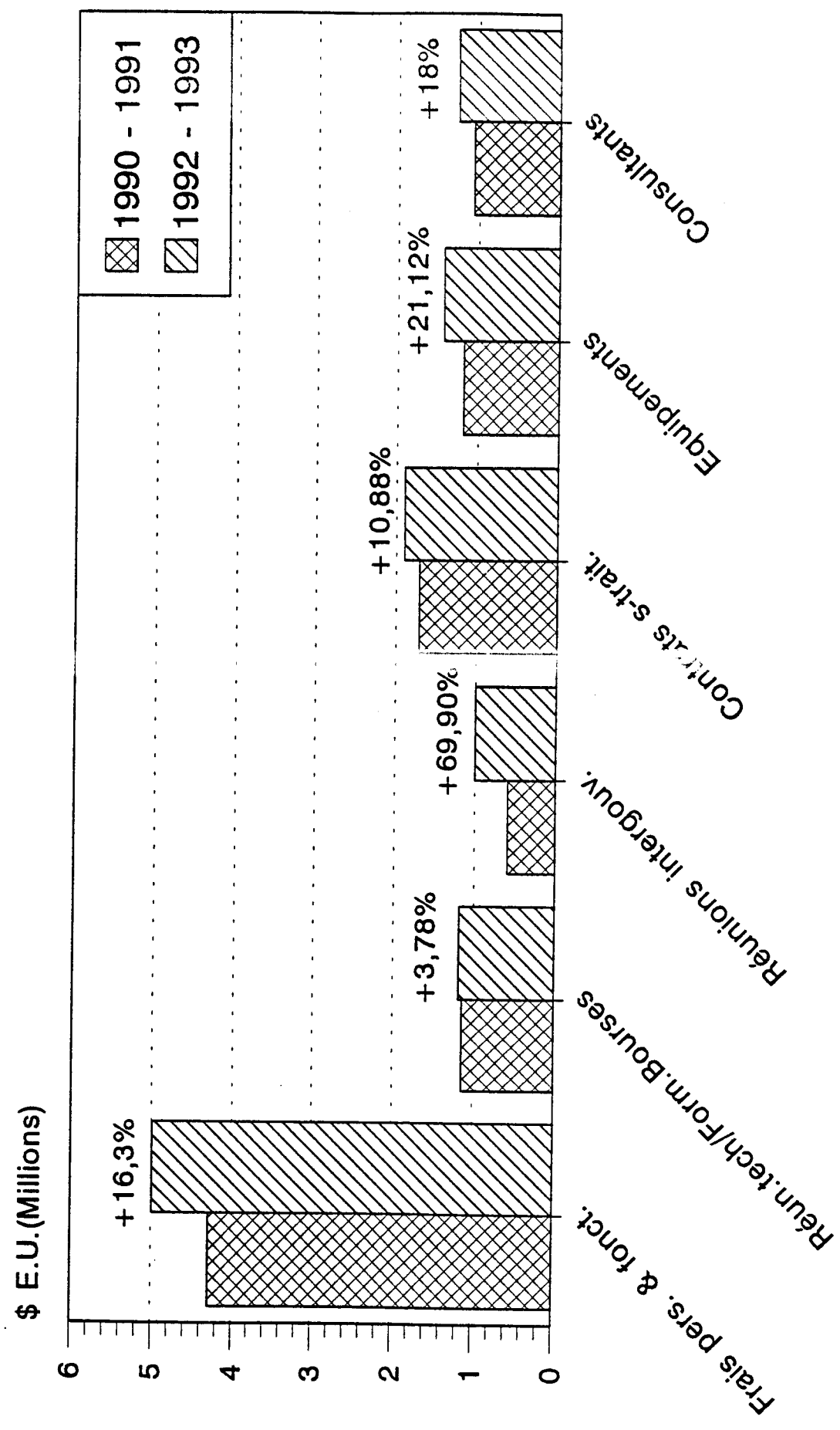
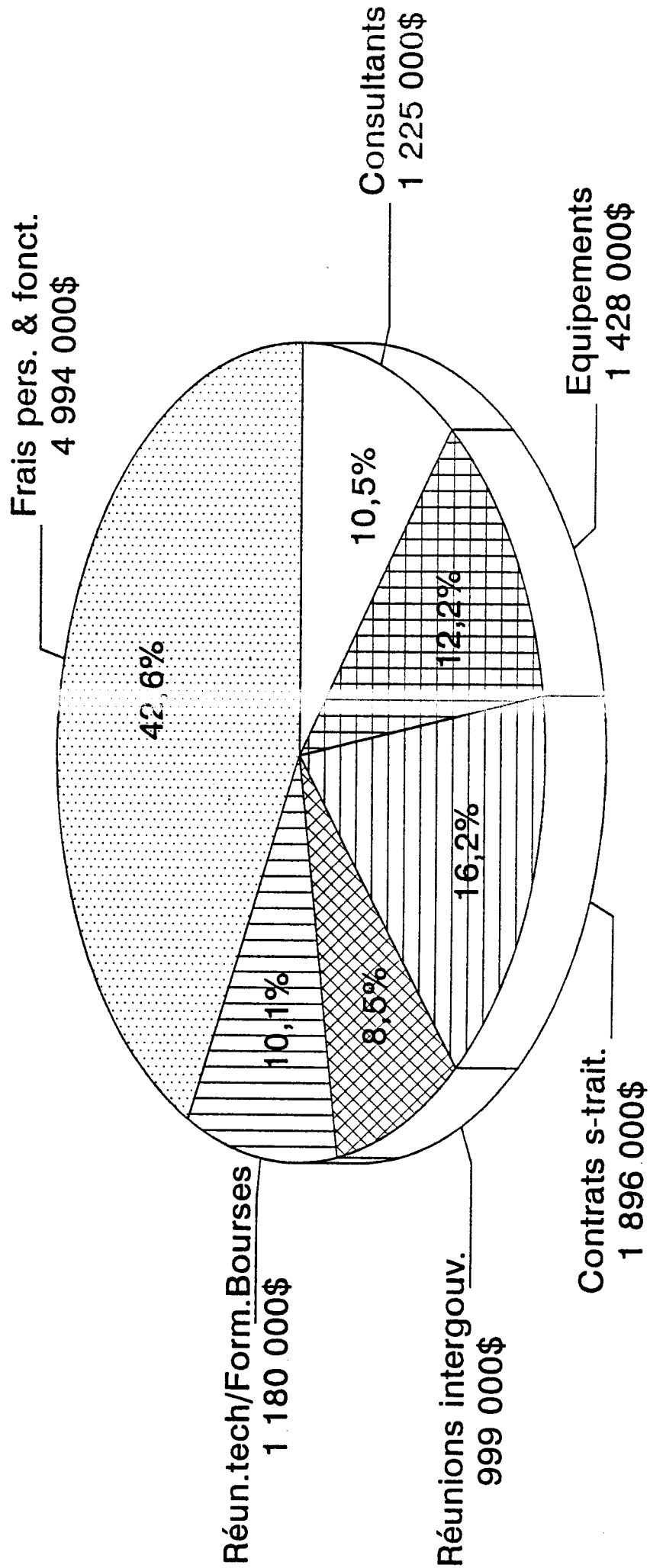


DIAGRAMME II

Composantes du budget du PAM

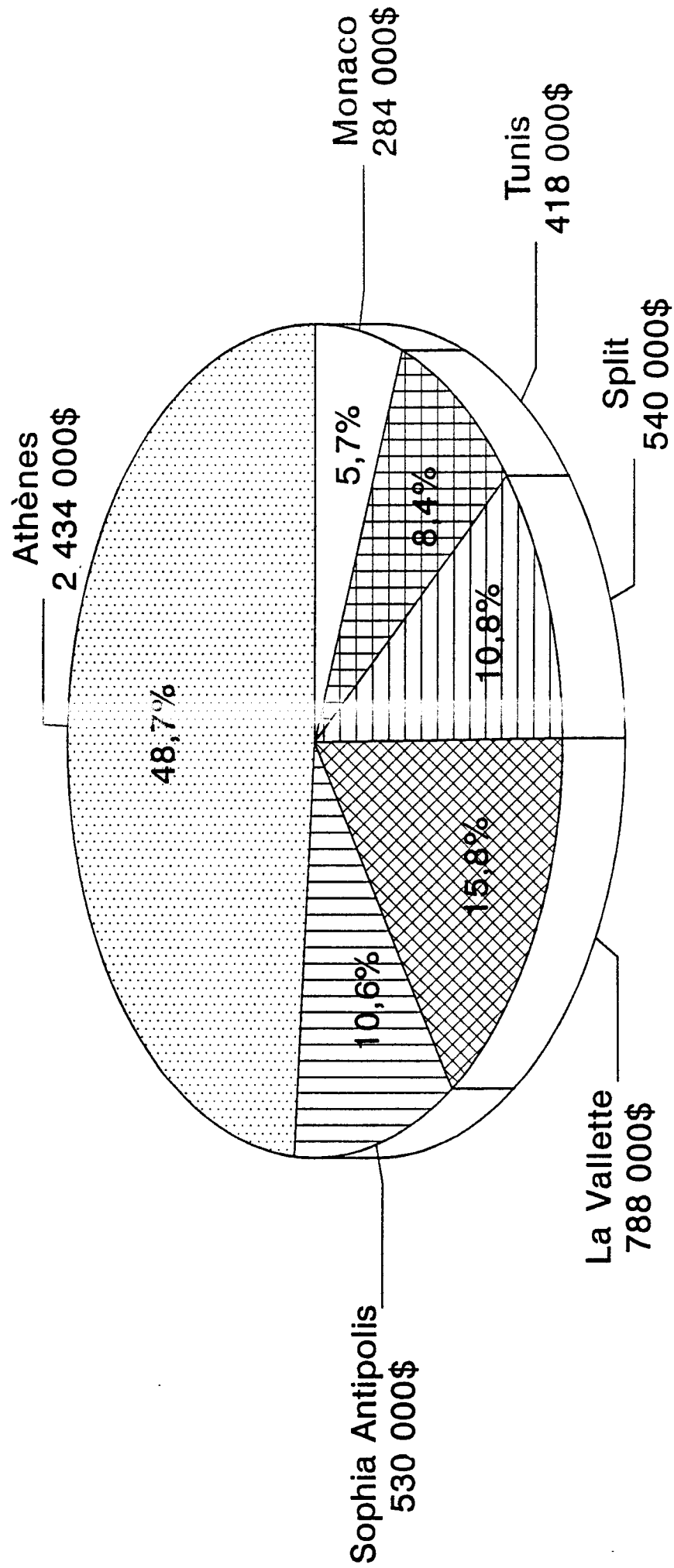
1992 - 1993



● DIAGRAMME IR

Frais de personnel et de fonctionnement

1992 - 1993



ANALYSE

REUNIONS INTERGOUVERNEMENTALES

Ce sont des réunions qui, indépendamment du pays où elles se tiennent, nécessitent des moyens d'interprétation simultanée dans quatre langues officielles des Nations Unies: anglais, arabe, espagnol et français.

Voici une brève récapitulation des facteurs se rapportant aux dépenses de ces réunions:

- **Interprètes:** conformément aux règles des Nations Unies, ils doivent être des professionnels agréés et officiellement inscrits, et, de ce fait, ils ne sont pas toujours disponibles sur place. Il s'ensuit que des frais supplémentaires de voyage et d'indemnités journalières de subsistance sont souvent encourus. En outre, selon les règles en vigueur, pour toute séance durant plus de six heures ou pour toute séance de nuit, il convient de recourir à une deuxième équipe d'interprètes. Enfin, 50% des honoraires sont versés pour chaque journée de voyage.
- **Réviseurs et dactylographes:** les mêmes règles s'appliquent aux réviseurs documentant les séances dans toutes les langues officielles.
- **La location de salles de conférence, l'enregistrement des débats, la location et le transport de dictaphones, la location de photocopieuses, le transfert des délégués et, si nécessaire, la location du matériel d'interprétation** et d'autres installations sont également affectés par l'inflation mais ils n'ont pas été pris en considération dans le présent rapport, lequel, conformément aux instructions reçues, suit la présentation du rapport précédent.

Le tableau suivant montre l'augmentation des coûts de deux réunions conjointes du Comité scientifique et technique et du Comité socio-économique qui ont lieu à Athènes les 6-10 mai 1991 et les 3-7 mai 1993. Ces réunions comportaient le même nombre de participants. L'augmentation moyenne totale non pondérée se monte à 12,97 pour cent et l'augmentation pour Athènes à 15,5 pour cent.

Le tableau II indique les fluctuations du montant de l'allocation journalière de subsistance au cours de la période considérée, variant de -29,57% pour Zagreb à +140,50% pour le Caire.

TABLEAU I
COUT DES REUNIONS INTERGOUVERNEMENTALES - CAS INDICATIF

	mai 1991 ^{a/} (dollars E.U.)	mai 1993 ^{b/} (dollars E.U.)	Augmentation %
Participants:			
Frais de voyage	12.752	14.735	15,50
Indemnités	9.040	9.360	3,50
Total pour l'élément	21.792	24.095	10,5
Person. appui confér.:			
Interprètes (6) Honoraires	11.430	13.752	20,3
Réviseurs (4) Honoraires	4.468	5.085	13,8
Frais de voyage	5.382	5.942	10,4
Indemnités	2.260	2.340	3,5
Total pour l'élément	23.540	27.119	15,2
TOTAL GENERAL	45.332	51.214	12,97

- a/ Réunion conjointe du Comité scientifique et technique et du Comité socio-économique, Athènes, 6-10 mai 1991.
- b/ Réunion conjointe du Comité scientifique et technique et du Comité socio-économique, Athènes, 3-7 mai 1993.
- c/ Montants de l'indemnité journalière de subsistance pour Athènes: 113 \$ en mai 1991 et 117 \$ en mai 1993.

TABLEAU II

MONTANTS DE L'INDEMNITE JOURNALIERE DE SUBSISTANCE
DES NATIONS UNIES POUR LES LOCALITES MEDITERRANEENNES

Pays/Ville	juin 1991 (dollars E.U.)	juin 1993 (dollars E.U.)	Augmentation %
Albanie/Tirana	80	122	52,5
Algérie	107	157	46,7
Croatie/Zagreb	213	150	-29,6
Croatie/Split	104	90	-13,5
Chypre	91	109	19,7
Egypte/Le Caire	74	178	140,5
Egypte/Alexandrie	112	172	53,6
Espagne/Madrid et Barcelone	224	190	-16,4
Espagne/ailleurs	185	157	-15,1
France/Paris	168	214	27,3
France/ailleurs	148	190	28,3
Grèce/Athènes	109	110	0,9
Grèce/ailleurs	75	96	28,0
Israël/Tel Aviv	151	233	54,3
Italie/Rome	169	222	31,4
Italie/Milan	157	226	43,9
Liban/Beyrouth	128	233	82,0
Libye/Tripoli	136	226	66,0
Malte	123	111	-9,7
Maroc/Casablanca	207	227	9,7
Maroc/Rabat	207	157	-24,2
Monaco	194	233	20,0
Syrie/Damas	106	164	54,7
Tunisie	78	108	38,4
Turquie/Istanbul	253	216	-14,6
Turquie/Ankara	123	123	0
Turquie/Antalya	178	154	-13,5
Yougoslavie/Belgrade	181	140	-22,7
Moyenne non pondérée			23,1

REUNIONS TECHNIQUES/FORMATION ET BOURSES

Ces réunions ne nécessitent pas de services d'interprétation et de conférence. La majeure partie des dépenses totales est donc constituée par les frais de voyage et l'indemnité journalière de subsistance des participants.

En raison des variations considérables de coût de réunions similaires à diverses localités, quatre réunions modèles ont été retenues pour évaluation, sur la base d'éléments comparables. Les tarifs aériens indiqués ont été recueillis auprès de diverses agences et compagnies aériennes. Les montants de l'allocation journalière sont ceux qui étaient en vigueur au moment des réunions (en dollars E.U. au taux de change officiel des Nations Unies).

Le tableau III reflète les hausses du coût au cours de la période, soit une augmentation moyenne non pondérée de 19,58%.

TABLEAU III
COUT DES REUNIONS TECHNIQUES/FORMATION ET BOURSES
CAS INDICATIFS

Réunion		1991 (dollars E.U.)	1993 (dollars E.U.)	Augmentation %
Athènes ^{a/} dont:	Total	21.792	24.095	10,5
	Frais de voyage	12.752	14.735	15,5
	Indemnités	9.040	9.360	3,5
Sophia Antipolis ^{b/}	Total	6.530	7.932	21,5
	Frais de voyage	3.570	4.072	14,0
	Indemnités	2.960	3.860	30,4
Alexandrie ^{c/}	Total	11.321	16.499	45,7
	Frais de voyage	4.957	5.835	17,7
	Indemnités	6.364	10.664	67,5
Malte ^{d/}	Total	21.435	21.575	0,7
	Frais de voyage	13.531	15.075	11,4
	Indemnités	7.904	6.500	-17,7
Moyenne non pondérée				19,58

a/ Réunion conjointe du Comité scientifique et technique et du Comité socio-économique, mai 1991, mai 1993.

b/ En se basant sur une réunion de cinq jours, avec quatre participants, aux coûts effectifs de voyage et d'indemnité.

c/ Atelier de formation sur le traitement statistique et l'interprétation des données relatives aux communautés marines, 9-19 décembre 1991, 1993.

d/ Cours de formation sur la théorie et la manipulation du matériel de protection, mai 1991, 1993.

FRAIS DE PERSONNEL ET DE FONCTIONNEMENT

UNITE DE COORDINATION (ATHENES, GRECE)

Le Bureau fonctionne avec le même nombre d'experts et d'agents des services généraux qu'en 1991. Il est toutefois intervenu un certain nombre de reclassements au sein de la catégorie des SG après que l'exercice de classement aux fins de l'indemnité de poste, effectué par les Nations Unies, ait été achevé en 1991; ces reclassements représentent une augmentation totale de 6%. Il y a eu également, avec effet en 1992, une augmentation de 13% sur le barème des traitements des Nations Unies à la suite de l'enquête générale sur les salaires. Une révision similaire est prévue pour la fin de la présente année. Les agents des services généraux perçoivent en outre chaque année une augmentation automatique par avancement d'échelon, laquelle représente 7,7% pour l'exercice biennal. Ces révisions ont entraîné une augmentation de 39,7% des traitements des agents des services généraux au cours de la période 1992-1993.

Les traitements des experts/personnel ont été augmentés de 6,5% en août 1991, avec rappel à partir de mars 1991, y compris les relèvements de l'indemnité de poste et les augmentations normales par avancement d'échelon.

La drachme grecque a enregistré d'importantes fluctuations par rapport au dollar E.U. Au cours des 24 derniers mois (juin 1991-juin 1993), elle a gagné jusqu'à 12% pour des périodes se montant à un total de dix mois, et elle a perdu jusqu'à 10% pour des périodes se montant à un total de 14 mois - soit une perte globale de quelque 15%.

Le loyer payé par l'Unité de coordination a augmenté de 35% en monnaie locale, et de 21,38% en \$ E.U., représentant 93.068 \$ E.U. en deux ans.

Les frais de voyage, y compris ceux du MED POL, suivent le même taux d'augmentation que celui indiqué au tableau III (Réunions techniques/Formation et bourses), avec 19,58%, nécessitant un correctif de 36.418 \$ E.U. au budget de 186.000 \$ approuvé pour 1992-1993.

Les frais d'établissement des rapports présentent une hausse de 14,9 pour cent au cours de l'exercice 1992-1993. Les dépenses correspondant à ce poste comprennent la location de la photocopieuse à haut rendement, dont le montant est passé de 1.986.000 drs en 1991 à 2.283.600 drs en 1993, ainsi que le papier Xerox utilisé pour cette machine.

Les frais de matériel et d'entretien ont augmenté en moyenne de 10% , et les affranchissements et télécommunications de 13,05%.

L'augmentation totale requise pour l'Unité de coordination est estimée à 19,48%, soit un correctif faisant passer à 2.908.249 E.U. le montant total de 2.434.000 approuvé pour 1992-1993.

Athènes, Grèce	1991 (dollars E.U.)	1993 (dollars E.U.)	Augmentation 1991-1993 %
Tarifs postaux/20 g			
Intérieur	0,26	0,28	7,7
Europe	0,42	0,43	2,4
USA/Asie/Afrique	0,53	0,57	7,5
Tarifs téléphoniques	0,026	0,035	34,6
Moyenne non pondérée			13,05

TABLEAU IV

AUGMENTATIONS ESTIMATIVES DES COÛTS: UNITE DE COORDINATION, ATHENES, GRECE

Composantes	Budget 1990-1991 (dollars E.U.)	Augmentation des 1991 - 1993	Budget rectifié
Experts/personnel	1.088.000	13,00	1.229.440
Personnel/SG	514.000	39,70	718.058
Loyer	175.000	21,38	212.415
Voyages	186.000	19,58	222.418
Frais d'établissement des rapports	50.000	14,90	57.450
Matériel et entretien	245.000	10,00	269.500
Poste et télécommunications	176.000	13,05	198.968
Total	2.434.000	19,48	2.908.249

PLAN BLEU (CAR/PB, Sophia Antipolis, France)

Comme l'exposait le premier rapport, une partie importante des frais de fonctionnement de ce Centre est assumée par le gouvernement hôte. Le Centre représente 10,6% du total des frais de personnel et de fonctionnement.

Au cours de la période considérée, le franc français s'est constamment déprécié par rapport au dollar E.U. Les traitements des experts et des agents des services généraux ont enregistré une hausse globale de 15,65% (exprimée en dollars).

Les frais de voyage ont suivi la tendance indiquée sur le tableau III (augmentation de 19,58%).

Les frais d'établissement de rapports se sont accrus en moyenne de 7%. Les hausses des tarifs postaux et des télécommunications sont résumées ci-dessous;

Sophia Antipolis France	1991 (dollars E.U.)	1993 (dollars E.U.)	Augmentation %
Tarifs postaux/20g	0,40	0,75	87,50
Tarifs téléphoniques/unité	0,11	0,13	18,18
Moyenne			52,75

Le Tableau V reflète une augmentation globale de 17,7% des frais de fonctionnement, soit un montant de 623.892 \$ E.U. pour l'exercice 1992-1993.

TABLEAU V

AUGMENTATION ESTIMATIVE DES COUTS: CAR/PB, Sophia Antipolis, France

Composantes	1992-1993 (dollars E.U.)	Augmentation des coûts	Budget rectifié
Personnel	440.000	15,65	508.860
Loyer	-	-	-
Voyages	40.000	19,58	47.832
Frais d'établissement des rapports	20.000	7,00	21.400
Matériel/entretien	-	-	-
Poste et télécommunications	30.000	52,75	45.800
Total	530.000	17,70	623.892

PROGRAMME D' ACTIONS PRIORITAIRES (CAR/PAP, Split, Croatie)

10,8% du total des frais de personnel/fonctionnement sont alloués à ce Centre. Pendant la période considérée, on a relevé un taux d'inflation de plus de 1.000% (chiffre officiel communiqué par le gouvernement en juin). Cependant, la monnaie locale a enregistré d'importantes fluctuations (le cours du dollar E.U. passant de 245 en 1991 à 2.700 en juin 1993), soit une augmentation de 1002%. Les coûts de personnel se sont accrus de 13% en 1991-1993 (dans la catégorie Experts).

Les frais de voyage (y compris l'indemnité journalière de subsistance) ont augmenté de 19,58%, suivant l'évolution des autres Centres, et les tarifs postaux/télécommunications de 118% (exprimés en dollars). Des chiffres comparatifs pour le matériel/entretien n'étaient pas disponibles. Les frais d'établissement des rapports paraissent avoir augmenté de 10% en dollars E.U. (et de 700% en monnaie locale).

D'après ce qui précède, on a affaire à une augmentation de 23,5% des frais de personnel et de fonctionnement, soit un montant de 667.054 \$ E.U., contre celui de 540.000 \$ E.U. pour le budget approuvé pour la période 1992-1993.

Split, Croatie	1991 (dollars E.U.)	1993 (dollars E.U.)	Augmentation %
Tarifs postaux/100g par avion	3,29	2,43	-26
Tarifs téléphoniques/unité	0,04	0,14	262
Moyenne			118

TABLEAU VI
AUGMENTATION ESTIMATIVE DES COUTS: PROGRAMME D' ACTIONS
PRIORITAIRES (CAR/PAP, Split)

Composantes	Budget 1992-1993 (dollars E.U.)	1993 (dollars E.U.)	Augmentation
Experts	120.000	13,00	135.600
Services généraux	222.000	0	222.000
Loyer	-	-	-
Voyages	46.000	19,58	55.006
Frais d'établissement des rapports	38.000	10,00	41.800
Matériel/entretien	30.400	-	30.400
Poste/Télécommunications	83.600	118,00	182.248
Total	540.000	23,50	667.054

REMPEC (MALTE)

Malte représente 15,8% du total des frais de personnel et de fonctionnement du budget du PAM pour l'exercice 1992-1993. Ses frais d'experts/personnel ont augmenté au même taux que ceux des autres Centres (13%), tandis que les traitements des agents des services généraux sont restés identiques, récupérant les augmentations par avancement d'échelon de mouvements positifs de devises.

Les frais de voyage suivent, avec 19,58%, le taux d'augmentation des autres Centres. Les frais d'établissement des rapports se sont accrus de 11% (exprimés en dollars). La monnaie locale s'est dans l'ensemble appréciée par rapport au \$ E.U., et il en résulte que la ligne budgétaire Matériel/entretien reste inchangée, avec les tarifs postaux/télécommunications augmentant d'un taux faible, soit 1,46%.

Malte	1991 (dollars E.U.)	1993 (dollars E.U.)	Augmentation %
Tarifs postaux/20g Intérieur	0,12	0,12	0,00
Europe	0,29	0,30	3,44
Divers	0,41	0,42	2,43
Téléphone/unité	0,53	0,53	0,00
Moyenne			1,46

Le tableau ci-dessous indique une augmentation de 8,8% pour les frais de personnel et de fonctionnement, ce qui fait passer le budget du montant approuvé de 788.000 \$ au montant de 857.343 \$.

TABLEAU VII

AUGMENTATION ESTIMATIVE DES COÛTS: REMPEC (MALTE)

Composantes	Budget 1992-1993 (dollars E.U.)	Augmentation des coûts %	Budget rectifié
Experts	444.000	13,00	501.720
Services généraux	167.000	0	167.000
Loyer ^{a/}	-	-	-
Voyages	42.000	19,58	50.223
Frais d'établissement des rapports	18.500	11,00	20.535
Matériel/entretien	23.000	0	23.000
Tarifs postaux/télécommunications	93.500	1,46	94.865
Total	788.000	8,80	857.343

a/ Rémunéré par le gouvernement hôte

MEL/AIEA

Le Centre de Monaco représente 5,7% du total des frais de personnel et de fonctionnement du PAM.

Les traitements des experts et des agents des services généraux ont augmenté de 13% et 3,5% respectivement. L'augmentation des traitements des agents des services généraux résulte des augmentations annuelles par avancement d'échelon.

Les frais de voyage suivent la même tendance que dans les autres Centres (19,58%). L'augmentation totale des coûts au cours de la période considérée s'établit à 11,5%, appelant un supplément de 32.858 \$ au montant du budget approuvé (qui passe de 284.000 à 316.858 \$).

TABLEAU VIII

AUGMENTATION ESTIMATIVE DES COÛTS: MEL/AIEA (MONACO)

Composantes	Budget 1992-1993 (dollars E.U.)	Augmentation des coûts %	Budget rectifié
Experts	160.000	13,00	180.800
Services généraux	76.000	3,50	78.660
Loyer ^{a/}	-	-	-
Voyages	48.000	19,58	57.398
Frais d'établissement des rapports ^{a/}	-	-	-
Matériel ^{a/}	-	-	-
Poste/Télécommunications ^{a/}	-	-	-
Total	284.000	11,50	316.858

a/ Contribution de contrepartie

AIRES SPECIALEMENT PROTEGEES (CAR/ASP, TUNIS)

Le Centre a redémarré en 1991, avec quatre postes d'expert et sept postes d'appui administratif, rémunérés à 50% par le pays hôte.

Les traitements des experts ont été majorés de 13% au cours de la période 1991-1993, tandis que ceux des agents des services généraux sont restés inchangés. Les locaux du Centre sont fournis par le pays hôte au titre de sa contribution.

Dans l'ensemble, la monnaie locale s'est appréciée par rapport au dollar E.U. au cours de la période considérée, ce qui a compensé en partie les effets de l'inflation.

On a retenu une augmentation de 19,58% des frais de voyage, comme pour les autres Centres.

Le tableau ci-dessous indique une augmentation totale de 4% de l'ensemble du budget alloué.

TABLEAU IX

AUGMENTATION ESTIMATIVE DES COUTS: CAR/ASP, TUNIS

Composantes	Budget 1992-1993 (dollars E.U.)	Augmentaton des coûts %	Budget rectifié
Experts	240.000	13,00	249.600
Services généraux	54.000	0	54.000
Loyer ^{a/}	-	-	-
Voyages	40.000	19,58	47.832
Frais d'établissement des rapports Matériel/entretien Tarifs postaux/télécommunications	84.000	-	84.000
Total	418.000	4,00	435.432

a/ Contribution de contrepartie

RECAPITULATION DES COUTS DES SIX CENTRES

Le tableau X ci-dessous récapitule l'incidence de l'inflation sur les coûts des six Centres.

TABLEAU X

L'INCIDENCE DE L'INFLATION SUR LES CENTRES DU PLAN D'ACTION POUR LA MEDITERRANEE

Centres	Budget 1992-1993 (dollars E.U.)	Augmentation des coûts %	Budget rectifié
Athènes (Unité MED)	2.434.000	19,48	2.908.249
Sophia Antipolis	530.000	17,70	623.892
Split	540.000	23,50	667.054
Malte	788.000	8,80	857.343
Tunis	418.000	4,00	435.432
Monaco	284.000	11,50	316.858
Total	4.994.000	16,32	5.808.828

CONSULTANTS

Le budget alloué aux services de consultants a été fixé à 1.255.000 dollars E.U. pour l'exercice 1992-1993. Au cours de cette période, 62 contrats individuels ont été établis par l'Unité de coordination, avec une augmentation moyenne de 12% des honoraires par rapport à 1991. Les frais de voyage de cette catégorie, se montant à 15% des frais totaux, ont augmenté au même taux que ceux des autres rubriques "voyages" du budget (19,58%).

L'augmentation se reflète sur le tableau XI ci-dessous.

TABLEAU XI
AUGMENTATION DES COÛTS DE SERVICES DE CONSULTANTS

Composantes	Budget 1992-1993 (dollars E.U.)	Augmentation des coûts %	Budget rectifié
Honoraires	1.066.500	12,00	1.194.480
Frais de voyage	188.500	19,58	225.408
Total	1.255.000	13,13	1.419.888

FOURNITURE D'EQUIPEMENTS

Le budget approuvé pour cette composante s'est monté à 1.428.000 \$ au cours de la période 1992-1993. La nature des articles fournis, leur but et leur durabilité sont extrêmement variables. Une vaste gamme du matériel peut être considérée comme relevant d'achats uniques, ce qui rend guère utile l'énumération des articles sur un tableau comparatif.

L'évolution des prix est fort variable. Plusieurs institutions locales ont été invitées à communiquer une estimation plus précise de cette évolution. D'après les données disponibles, il apparaît qu'une hausse de 15 à 25% est intervenue au cours des 24 derniers mois.

Le tableau XII reflète l'évolution des prix pour 15 des articles les plus fréquemment fournis. Les chiffres indiquent une augmentation moyenne totale de 21%.

TABLEAU XII

AUGMENTATION ESTIMATIVE DES COUTS: EQUIPEMENTS DE LABORATOIRE

Article	Prix en 1991/1992 (dollars E.U.)	Prix en 1993 (dollars E.U.)	Augmentation %
Tête d'impression Assy 4270	208,00	348,00	67,30
Valve solénoïde x 75 AGCU	133,00	148,00	11,30
PWB Bat B/U AA2/4/12/1475	847,00	945,00	11,60
Gelbatterie 12 V	133,00	133,00	0
Computer de colonies 220V	839,69	600,00	-28,50
Autoclave 20L 3 Bar	1.797,75	2.113,00	17,50
Kit Nitrate	46,60	78,00	67,40
Pompe Unispence	2.069,00	2.253,00	7,50
Pompe bi-étagée	1.676,00	1.976,00	17,90
Kit Nitrate Tubes x 24	37,26	48,00	28,80
Coffret phosphate	30,50	37,00	21,30
Broyeur à mortier RMO 220 V	2.426,80	2.886,00	18,90
Lampe à cathode creuse mercure spl:6 5.00%	434,00	490,00	12,90
24 tubes réactif	54,40	71,40	31,40
Lampe tungstène	93,00	123,00	32,00
Moyenne non pondérée			21,00

CONTRATS DE SOUS-TRAITANCE

Un budget de 1.896.000 \$ a été alloué pour l'exercice 1992-1993. Une fois de plus, le budget se répartit en trois composantes, à savoir: frais de personnel, frais de voyage (y compris l'indemnité journalière de subsistance) et fourniture de matériel.

Le coût financier du personnel s'est, prévoit-on, accru de 10% par an. Les frais de voyage ont subi une hausse de 19,53% analogue à celle des autres rubriques "voyages". Il est admis que le matériel relevant de cette allocation a augmenté de 20% au cours de l'exercice biennal.

Ces évolutions sont indiquées sur le tableau XIII ci-dessous, traduisant une augmentation moyenne de 19,96%.

TABLEAU XIII

AUGMENTATION ESTIMATIVE DES COÛTS: CONTRATS DE SOUS-TRAITANCE

Composantes	Budget 1992-1993 (dollars E.U.)	Augmentation des coûts 1991-1993 %	Budget rectifié (dollars E.U.)
Personnel	758.000	20,00	909.600
Voyages	189.000	19,58	226.000
Matériel	949.000	20,00	1.138.800
Total	1.896.000	19,96	2.274.400

CONCLUSIONS

Les tableaux suivants récapitulent les évolutions estimatives des coûts pour les six composantes du budget 1992-1993 du Plan d'action pour la Méditerranée. Il convient de souligner que ces évolutions ne résultent pas de la prorogation, de l'expansion ou de l'augmentation des activités au cours de l'exercice examiné. Elles traduisent tout au plus, aux coûts actuels, des besoins déjà convenus, et les ajustements nécessaires pour répondre aux objectifs fixés en 1991 pour l'exercice biennal 1992-1993.

TABLEAU RECAPITULATIF

L'INCIDENCE DE L'INFLATION SUR LE BUDGET DU PAM 1992-1993

Composantes	Budget 1992-1993 (dollars E.U.)	Inflation juillet 1991 - juillet 1993 %	Budget rectifié
Réunions	999.000	12,97	1.128.570
Formation/bourses	1.180.000	19,58	1.411.044
Frais de personnel et de fonctionnement	4.994.000	16,32	5.808.828
Consultants	1.255.000	13,13	1.419.888
Fourniture de matériel	1.428.000	21,00	1.727.880
Contrats de sous-traitance	1.896.000	21,95	2.312.360
Total	11.752.000	17,50	13.808.570

OBSERVATIONS ET RECOMMANDATIONS

Au cours de la présente étude, on a procédé à un certain nombre d'observations sur des questions qui, bien que ne se rapportant pas directement à l'incidence de l'inflation et aux fluctuations des taux de change sur le budget du PAM, doivent être mentionnées en raison de leur importance pour la situation budgétaire et la gestion financière du PAM. Les recommandations découlant de ces observations sont les suivantes:

1. L'Unité de coordination, pour avoir un contrôle complet de la gestion et accomplir efficacement sa tâche de coordination, devrait disposer d'un accès aisé à la situation budgétaire des Centres et devrait assurer l'entretien d'un mécanisme financier centralisé. Les Centres pourraient fournir à l'Unité de coordination des évaluations et estimations prévisionnelles régulières pour aider l'Unité dans la planification de sa politique financière et ses efforts de mise en oeuvre.
2. Le poste de Fonctionnaire administratif/gestion des fonds (rémunéré sur les coûts d'appui au programme) paraît être d'une classe sous-évaluée par rapport aux modalités générales d'affectation des postes d'expert à l'Unité de coordination et dans les Centres régionaux.
3. Il convient de s'employer à convenir d'une méthode uniforme de comptabilité et de pratique administrative dans les six Centres, et à appliquer cette méthode.